



# **RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS**

## **VOLET 2 DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR)**

**Au 31 mars 2026**

6 avril 2026

## Mise en contexte

C'est en avril 2020 que le Gouvernement du Québec mettait en place le Fonds Régions et Ruralité (FRR) pour soutenir les MRC en remplacement du *Fonds de développement des territoires (FDT) (2015-2020)*.

Le FRR se décline en quatre volets :

- Volet 1 – Soutien au rayonnement des régions
- Volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC
- Volet 3 – Projets « Signature innovation » des MRC
- Volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale

La présente reddition de compte vise le volet 2 du FRR. En continuité avec le *Fonds de développement des territoires (FDT) (2015-2020)*, ce volet vise à soutenir les MRC et les organismes ayant compétence de MRC dans leur mission de développement local et régional.

C'est la planification stratégique 19/22 de la MRC de Lotbinière ainsi que la Politique municipalité amie des aînés et de la famille de la MRC de Lotbinière et le plan de développement de la zone agricole de la MRC de Lotbinière qui constituent les documents de références pour établir les priorités d'interventions qui guideront l'utilisation du fonds en 2025.

C'est en adoptant la résolution 042-02-2025 le 12 février 2025 que la MRC de Lotbinière est venue reconformer les priorités d'intervention qui viendraient guider l'utilisation du FRR pour 2025-2026 :

### **Enjeu 1 – Un développement économique durable qui repose sur les forces et les attraits du territoire**

Les grands objectifs :

- Assurer l'accompagnement au développement et à la pérennisation des entreprises
- Encourager la culture entrepreneuriale et l'innovation
- Soutenir le développement d'une offre touristique diversifiée

Priorité stratégique : **LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE**

### **Enjeu 2 – Accessibilité aux services nécessaires pour maintenir et accroître la qualité de vie**

Les grands objectifs :

- Soutenir tous les citoyens, des jeunes aux aînés, pour l'amélioration de leur qualité de vie
- Améliorer et diversifier l'offre de services aux citoyens
- Favoriser un milieu de vie dynamique, attractif et accueillant
- Favoriser le logement social

Priorité stratégique : **LE TRANSPORT COLLECTIF**

### **Enjeu 3 –Qualité de l’environnement naturel et humanisé**

Les grands objectifs :

- Assurer la gestion intégrée des ressources naturelles
- Organiser l’occupation du territoire de manière harmonieuse et cohérente
- Préserver et mettre en valeur les caractéristiques du territoire en termes de culture, patrimoine et paysage
- Optimiser la gestion des matières résiduelles

Priorité stratégique : **LA QUALITÉ DE L’EAU**

### **Enjeu 4 –Concertation/communication et promotion**

Les grands objectifs :

- Mettre en œuvre la planification stratégique en concertation avec les acteurs du milieu
- Parfaire notre identité territoriale et culturelle
- Promouvoir notre territoire et ses atouts

Priorité stratégique : **L’IDENTITÉ RÉGIONALE**

Ces priorités correspondent aux 4 enjeux exprimés dans la planification stratégique 19/22 de la MRC. Ces dernières répondent en tout point aux objets du FRR et auront permis d’orienter son utilisation. Ces priorités ont été mises en ligne sur le site internet de la MRC de Lotbinière dès leur adoption. Notez que ces enjeux ont à leur tour été subdivisés en grands objectifs conformément à la planification stratégique 19/22 de la MRC de Lotbinière.

Conformément à l’entente relative au FRR, la MRC de Lotbinière avait également pris l’engagement d’adopter une **Politique de soutien aux entreprises** (incluant l’économie sociale) et une **Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie** afin d’informer la population, les entreprises et les organismes des mesures d’aide qui sont ou seront mises en place par la MRC de Lotbinière ou son mandataire.

Alors que la **Politique de soutien aux entreprises** a été adoptée le 19 mai 2021 via la résolution 175-05-2021, la **Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie** a été adoptée le 19 mai 2021 via la résolution 174-05-2021 et modifiée le 13 octobre 2021 via la résolution 327-10-2021. Ces deux politiques ont été mises en ligne sur le site internet de la MRC de Lotbinière.

### **Période couverte par le présent rapport**

Le présent rapport couvre la période du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 mars 2026.

## **Territoire d'application**

C'est le territoire de la MRC de Lotbinière qui est couvert par le fonds de développement du territoire. On y retrouve les 18 municipalités suivantes :

1. Dosquet
2. Laurier-Station
3. Leclercville
4. Lotbinière
5. N.D.S.C. d'Issoudun
6. Saint-Agapit
7. Saint-Antoine-de-Tilly
8. Saint-Apollinaire
9. Sainte-Agathe-de-Lotbinière
10. Sainte-Croix
11. Saint-Édouard-de-Lotbinière
12. Saint-Flavien
13. Saint-Gilles
14. Saint-Janvier-de-Joly
15. Saint-Narcisse-de-Beaurivage
16. Saint-Patrice-de-Beaurivage
17. Saint-Sylvestre
18. Val-Alain

## **Fonds de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie**

Par sa Politique de soutien aux projets structurants (PSPS), la MRC de Lotbinière désire améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique, communautaire et environnemental. Elle se donne pour mission de soutenir et d'accompagner les différents acteurs qui offrent un service de première ligne aux citoyens des dix-huit communautés que compose la MRC.

Un des volets de cette politique est de soutenir, par une aide technique comme financière, tout projet structurant visant à améliorer les milieux de vie de la population de la MRC. La PSPS est révisée tous les ans en fonction des montants annuels disponibles et des priorités d'intervention.

Pour le volet régional et structurant, le cumulatif des aides du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada, incluant l'aide provenant du volet 2 du FRR, ne peut excéder 80 % des coûts de l'ensemble du projet.

**Diversification du financement :** Les promoteurs doivent faire la démonstration qu'ils ont épuisé et exploré toutes les sources de financement possibles (ministères, organismes, etc.).

**L'effet levier :** Pour les projets locaux, l'effet levier est de 1 \$ du promoteur pour 1 \$ du volet 2 du FRR pour toutes les municipalités.

**Entreprises privées :** En octobre 2021, la MRC a ajouté les entreprises privées du secteur des services de proximité à la liste des organismes admissibles et c'est une subvention maximale de 50 % du coût de projet qui leur est possible de demander.

Les projets qui ont été soutenus en 2025-2026 par le volet 2 du FRR sont présentés à l'annexe 1. Le tableau présente les engagements et les sommes versées à la période.

Il est à noter que la MRC de Lotbinière n'a pas été en appel de projets pour la période se terminant le 31 mars 2025. Les sommes engagées et/ou déboursées l'ont été dans le cadre des 630 000 \$ affectés aux enveloppes locales de nos municipalités (7 000 \$/municipalité/année). D'autres projets où la MRC était promoteur ou partenaire ont également été réalisés durant cette période. Il faut noter aussi que des projets acceptés dans le cadre du FDT, mais non terminés au 31 mars 2021, ont été transférés dans le volet 2 du FRR en 2021. Ces projets sont tous complétés au 31 décembre 2022.

## Liste des ententes

- Entente sectorielle de développement économique, innovation et tourisme signée avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;
- Entente sectorielle de développement en matière de soutien à la concertation régionale Chaudière-Appalaches signée avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;
- Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de la Chaudière-Appalaches signée avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;
- Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de la Chaudière-Appalaches;
- Entente sectorielle de développement de la Culture de la Chaudière-Appalaches.

## Conclusion

Pour l'année 2025-2026, il apparaît évident que la MRC a répondu positivement à ses engagements relativement à son rôle et ses responsabilités, à la gestion du fonds, à la fixation de priorités d'intervention, à l'adoption de ses politiques de soutien aux entreprises et aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie.

## **ANNEXE 1 – PROJETS SOUTENUS**

## Projets dont une partie du financement provient du FRR-Volet 2 (\*)

(\*) la contribution du FRR-Volet 2, excluant les ententes sectorielles et les dépenses d'administration

Informations de base				Contribution FRR-Volet 2			
				2025-P2			
Numéro du projet	Priorité d'intervention	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Engagé	Ajustement engagé	Versé	Ajustement versé
337	Qualité de l'environnement naturel et humanisé	MRC de Lotbinière	Comité consultatif en environnement	7 500.00 \$	0.00 \$	7 500.00 \$	0.00 \$
338	Qualité de l'environnement naturel et humanisé	MRC de Lotbinière	Aménagement du territoire	123 550.00 \$	0.00 \$	123 550.00 \$	0.00 \$
340	Accessibilité aux services nécessaires pour maintenir et accroître la qualité de vie	MRC de Lotbinière	Transport collectif	295 000.00 \$	0.00 \$	295 000.00 \$	0.00 \$
341	Concertation / Communication et promotion	MRC de Lotbinière	Communication régionale	31 381.59 \$	0.00 \$	31 381.59 \$	0.00 \$
342	Concertation / Communication et promotion	MRC de Lotbinière	Carte touristique	133 408.85 \$	0.00 \$	133 408.85 \$	0.00 \$
343	Un développement économique durable qui repose sur les forces et les attraits du territoire	MRC de Lotbinière	Développement des entreprises	83 832.17 \$	0.00 \$	83 832.17 \$	0.00 \$
344	Un développement économique durable qui repose sur les forces et les attraits du territoire	MRC de Lotbinière	Soutien à l'agroalimentaire	15 096.98 \$	0.00 \$	15 096.98 \$	0.00 \$
769	Accessibilité aux services nécessaires pour maintenir et accroître la qualité de vie	Cégep de Thetford	Centre d'études collégiales de Lotbinière	32 706.60 \$	0.00 \$	32 706.60 \$	0.00 \$
4355	Qualité de l'environnement naturel et humanisé	MRC de Lotbinière	FRR-034 Patrimoine immobilier	11 975.58 \$	0.00 \$	11 975.58 \$	0.00 \$
17926	Qualité de l'environnement naturel et humanisé	MRC de Lotbinière	PDZA - Mise en oeuvre 2022	22 132.31 \$	0.00 \$	22 132.31 \$	0.00 \$
21976	Concertation / Communication et promotion	TREMCA	TREMCA 2023-2024	15 000.00 \$	0.00 \$	15 000.00 \$	0.00 \$
24246	Un développement économique durable qui repose sur les forces et les attraits du territoire	Domaine Joly-De Lotbinière	FRR-043 Mise en valeur du fleuve	500 868.35 \$	0.00 \$	500 868.35 \$	0.00 \$
24249	Concertation / Communication et promotion	MRC de Lotbinière	FRR-045 Outils promotionnels nouvelle identité	10 478.00 \$	0.00 \$	10 478.00 \$	0.00 \$
37745	Un développement économique durable qui repose sur les forces et les attraits du territoire	Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage	FRR-026-1 Plan directeur de développement et d'aménagement du coeur du village	12 500.00 \$	0.00 \$	12 500.00 \$	0.00 \$
52301	Un développement économique durable qui repose sur les forces et les attraits du territoire	Défi Lotbinière	FRR-049, FRR-062 Défi Lotbinière 2024-2025	1 000.00 \$	0.00 \$	1 000.00 \$	0.00 \$
52302	Accessibilité aux services nécessaires pour maintenir et accroître la qualité de vie	Pôle Agroalimentaire de Lotbinière	FRR-051 Développement phase 1	15 000.00 \$	0.00 \$	15 000.00 \$	0.00 \$
63454	Un développement économique durable qui repose sur les forces et les attraits du territoire	MRC de Lotbinière	Agent de développement des collectivités	10 933.79 \$	0.00 \$	10 933.79 \$	0.00 \$
63456	Accessibilité aux services nécessaires pour maintenir et accroître la qualité de vie	MRC de Lotbinière	FRR-055 Route Bleue (parcours)	8 189.02 \$	0.00 \$	8 189.02 \$	0.00 \$
63460	Accessibilité aux services nécessaires pour maintenir et accroître la qualité de vie	Municipalité de Dosquet	FRR-013-4 Bonification bibliothèque	2 430.55 \$	0.00 \$	2 430.55 \$	0.00 \$
67923	Concertation / Communication et promotion	TREMCA	Projet Habitation Chaudière-Appalaches	6 250.00 \$	0.00 \$	6 250.00 \$	0.00 \$
72451	Accessibilité aux services nécessaires pour maintenir et accroître la qualité de vie	Municipalité de Lotbinière	FRR-016-1 Bâtisse Pôle agroalimentaire Lotbinière	35 000.00 \$	0.00 \$	35 000.00 \$	0.00 \$
72453	Accessibilité aux services nécessaires pour maintenir et accroître la qualité de vie	Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly	FRR-018-01 Aménagement accès sécuritaire	35 000.00 \$	0.00 \$	35 000.00 \$	0.00 \$
72454	Accessibilité aux services nécessaires pour maintenir et accroître la qualité de vie	Municipalité de Saint-Apollinaire	FRR-020-1 Parc de la Fondation famille Richard Boucher	35 000.00 \$	0.00 \$	35 000.00 \$	0.00 \$

## Projets dont une partie du financement provient du FRR-Volet 2 (\*)

(\*) la contribution du FRR-Volet 2, excluant les ententes sectorielles et les dépenses d'administration

Informations de base				Contribution FRR-Volet 2			
				2025-P2			
Numéro du projet	Priorité d'intervention	Nom du bénéficiaire	Titre du projet	Engagé	Ajustement engagé	Versé	Ajustement versé
72455	Accessibilité aux services nécessaires pour maintenir et accroître la qualité de vie	Municipalité de Saint-Flavien	FRR-021-1 Réaménagement installations sportives	35 000.00 \$	0.00 \$	35 000.00 \$	0.00 \$
72456	Concertation / Communication et promotion	Municipalité de Saint-Gilles	FRR-022-2 Aménagement ilots d'accueil	17 250.00 \$	0.00 \$	17 250.00 \$	0.00 \$
72458	Accessibilité aux services nécessaires pour maintenir et accroître la qualité de vie	Municipalité de Saint-Janvier-de-Joly	FRR-023-2 Aménagement de jeux d'eau	33 489.40 \$	0.00 \$	33 489.40 \$	0.00 \$
72459	Un développement économique durable qui repose sur les forces et les attraits du territoire	Municipalité de Val-Alain	FRR-028-2 Surface de dekhockey	10 000.00 \$	0.00 \$	10 000.00 \$	0.00 \$
72460	Accessibilité aux services nécessaires pour maintenir et accroître la qualité de vie	Carrefour Emploi Lotbinière	FRR-054 Place aux jeunes 2024	5 000.00 \$	0.00 \$	5 000.00 \$	0.00 \$
72461	Accessibilité aux services nécessaires pour maintenir et accroître la qualité de vie	MRC de Lotbinière	FRR-059 Étude traverse navette fluviale	7 785.34 \$	0.00 \$	7 785.34 \$	0.00 \$
72462	Accessibilité aux services nécessaires pour maintenir et accroître la qualité de vie	Aide Alimentaire Lotbinière	FRR-060 Sécurité alimentaire 2025	18 750.00 \$	0.00 \$	18 750.00 \$	0.00 \$
72463	Accessibilité aux services nécessaires pour maintenir et accroître la qualité de vie	Carrefour des personnes âgées de Lotbinière	FRR-061 ATSA 2025	6 300.00 \$	0.00 \$	6 300.00 \$	0.00 \$
72464	Concertation / Communication et promotion	MRC Lotbinière	FRR-063 Cadets 2025	12 800.00 \$	0.00 \$	12 800.00 \$	0.00 \$
72465	Un développement économique durable qui repose sur les forces et les attraits du territoire	Country Lotbinière	FRR-064 Festival Country Lotbinière	10 000.00 \$	0.00 \$	10 000.00 \$	0.00 \$
72466	Qualité de l'environnement naturel et humanisé	OBV du Chêne	FRR-067 Berce du Caucase	10 389.15 \$	0.00 \$	10 389.15 \$	0.00 \$
72467	Concertation / Communication et promotion	Corporation de développement communautaire de Lotbinière	FRR-068 Projet d'implication citoyenne	10 137.85 \$	0.00 \$	10 137.85 \$	0.00 \$
72468	Accessibilité aux services nécessaires pour maintenir et accroître la qualité de vie	Coopérative de santé Sud de Lotbinière	FRR-069 Agrandissement coop	25 000.00 \$	0.00 \$	25 000.00 \$	0.00 \$
72469	Accessibilité aux services nécessaires pour maintenir et accroître la qualité de vie	Coopérative de santé Nord de Lotbinière	FRR-070 Création d'une coop de santé	50 000.00 \$	0.00 \$	50 000.00 \$	0.00 \$
72475	Concertation / Communication et promotion	Municipalité de Saint-Narcisse-de-Beaurivage	FRR-012-3 Panneaux de signalisation	7 000.00 \$	0.00 \$	7 000.00 \$	0.00 \$